



UGECAM-RA

« SALAIRES »

Fin de partie

0.5% d'augmentation !!!!

Après deux séances annulées, faute d'arbitrage ministériel, la réunion de négociation sur les salaires s'est tenue fin janvier. Suite à ces reports, nous pouvions nous attendre à une véritable prise en compte des attentes et revendications des salariés, qui subissent depuis une dizaine d'années une fonte inquiétante de leur pouvoir d'achat. Que dalle !!! L'employeur est arrivé avec une seule et unique proposition :

0.5% d'augmentation de la valeur du point à compter du 1 mai 2017

Le compte n'y est pas ! Suite aux restrictions de toutes sortes, les salariés de la Sécurité sociale et plus particulièrement ceux de notre UGECAM subissent des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader d'année en année avec des rémunérations qui chutent dangereusement :

- *Il y a 20 ans le salaire minimum dans notre institution était supérieur de 300 euros au SMIC (en montant constant). Aujourd'hui les salariés niveau 2 sont embauchés en dessous du SMIC. Pour respecter la loi, il leur est versé une prime compensatoire, diminuée à chaque attribution de points d'ancienneté ou de compétence, bloquant ainsi leur salaire sur plusieurs années.*
- *La classification de 2004, signée par certains syndicats (CFTC-CFDT-CGC), et dénoncée par la CGT, démontre année après année toute sa nocivité : freinage de l'évolution des salaires par la réduction de la valorisation de l'ancienneté (2 points par an à la place des 2%) et la mise en place des points de compétence distribués à discrétion des directions.*

Depuis 2010, la perte de pouvoir d'achat est évaluée à 7% (ce qui correspond à plus de 120 euros/mois pour un niveau 3 et plus de 170 euros pour un niveau 6).

Les revendications de la CGT correspondaient à ce qui a été perdu depuis toutes ces années, soit à minima un rattrapage de 7%.

Nous en sommes très loin !!!

Aussi, c'est pour défendre à nouveau ces revendications salariales, que la CGT va demander à être reçu par notre ministre.

